

## **DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'an deux mille vingt-trois, le trente et un janvier** le Conseil Municipal de la Commune de Panazol, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Monsieur Fabien DOUCET, Maire**

*Date de convocation du Conseil Municipal : 23 janvier 2023*

*Nombre de conseillers en exercice : 33*

*Quorum : 17*

*Nombre de conseillers présents : 27*

**Présents :** Fabien DOUCET, Isabelle NEGRIER-CHASSAING, Laurent CHASSAT, Franck LENOIR, Marie-Pierre ROBERT, Anca VORONIN, Jean DARDENNE, Alain BOURION, Pascale ETIENNE, Jean-Pierre GAUGIRAN, Martine LERICHE, Jocelyne LAVERDURE DELHOUME, Jacques BERNIS, Stéphanie PANTEIX, Francis COISNE, Marie-Noël BERGER, Danielle TODESCO, David PENOT, Cyril GRANGER, Claire MARCHAND, Bruno COMTE, Christian DESMOULIN, Martine NOUHAUT, Emilio ZABALETA, Gilles MONTI, Laurence PIPERS, Valérie MILLON.

### **Excusés par procuration :**

Aurore TONNELIER donne procuration à Stéphanie PANTEIX en date du 25 janvier 2023

Marie-Anne ROBERT-KERBRAT donne procuration à Isabelle NEGRIER CHASSAING en date du 29 janvier 2023

Lucile VALADAS donne procuration à Jacques BERNIS en date du 31 janvier 2023

Alexandre DOS REIS donne procuration à Fabien DOUCET en date du 31 janvier 2023

Clément RAVAUD donne procuration à Marie-Pierre ROBERT en date du 31 janvier 2023

**Absent :** Jean-Christophe ROMAND

**Secrétaire de séance :** Francis COISNE

**Objet :** Débat d'orientations budgétaires sur la base du rapport d'Orientations Budgétaires – Exercice 2023

### **Délibération 2023 - 01**

Conformément à l'article L. 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'article 18 du règlement intérieur du Conseil Municipal, le débat sur les orientations budgétaires a lieu dans le délai de deux mois précédant l'examen du Budget Primitif.

S'agissant du document sur lequel s'appuie ce débat, les dispositions imposent la présentation d'un rapport, dans lequel figurent les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, la structure et la gestion de la dette, mais également la structure et l'évolution des dépenses et des effectifs.

Les conseillers municipaux ont été destinataires des données synthétiques sur la situation financière de la Ville contenant des éléments d'analyse tels que figurant dans le rapport

d'orientations budgétaires, ci-annexé et examiné en Commission Finances le 24 janvier 2023.

De même, les comptes administratifs des exercices précédents ont été tenus à disposition des élus qui souhaitaient les consulter.

Il est donné présentation du rapport d'orientations budgétaires 2023, figurant en annexe de la présente délibération, et il est demandé aux conseillers municipaux de débattre de ces orientations budgétaires.

### DÉLIBÉRATION

**VU** l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** l'article 18 du règlement intérieur du conseil municipal ;

**VU** l'avis favorable de la commission Finances en date du 24 janvier 2023 ;

**CONSIDÉRANT** que les budgets et comptes administratifs des exercices précédents ont été tenus à disposition des élus conformément au règlement intérieur du conseil municipal ;

**CONSIDÉRANT** les éléments synthétiques contenu dans le rapport d'orientations budgétaires visant à alimenter le débat ;

**CONSIDÉRANT** que chaque élu qui le souhaitait a pu s'exprimer à l'occasion de ce débat ;

**CONSIDÉRANT** avoir été suffisamment informé, le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du rapport d'orientations budgétaires pour l'année 2023 et après échanges,

- donne acte au Maire de la tenue du débat d'orientations budgétaires pour l'année 2023.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

En Mairie, le 1<sup>er</sup> février 2023

Le Maire,

**Fabien DOUCET**



Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le 07/02/2023

Publié ou notifié

08/02/2023

PANAZOL - MAIRIE

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : DELIB-01

avec 1 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 01/02/2023

Objet : Débat d'orientations budgétaires sur la base du rapport d'orientations budgétaires - exercices 2023

Nature : Documents budgétaires et financiers

Matière : Finances locales - Decisions budgetaires

Date de télétransmission : 07/02/2023

Agent de transmission : Noela HERLIDOU

Acte : Délib 01 - Débat d'orientations budgétaires sur la base du rapport d'orientations budgétaires - excercice 2023 .pdf

Annexes :

1 - Délib 01 - Annexe ROB 2023 PANAZOL.pdf

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : 087-218711406-20230201-DELIB-01-BF

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 07/02/2023